

Conseil de quartier dans la rue de LORRAINE et du HAMEAU DU SAULE

COMPTE RENDU

LE 19 SEPTEMBRE
2019

17H30

Sur le terrain de pétanque, à l'arrière de
la MJC Lorraine
Quartier LORRAINE
Territoire OUEST

REUNION ORGANISEE PAR	Service Démocratie participative
TYPE DE REUNION	Externe
PARTICIPANTS	Habitants : 40 personnes. Elus : Monsieur le Maire Stéphane HABLOT, M. Manu DONATI, Adjoint délégué à la Démocratie participative. Fonctionnaires : M ^{me} Sophie HUBERT, Chargée de mission responsable du service Démocratie participative, trois agents du Centre Technique Municipal (installation du matériel).

Contexte : La municipalité convie les habitants d'un périmètre défini à une rencontre conviviale en plein air, pour connaître leurs attentes en ce qui concerne l'amélioration de leur cadre de vie.

Monsieur Donati, en introduction, explique la nouveauté du dispositif de Conseil de quartier dans la rue, dit conseil de quartier de proximité : « nous invitons tous les habitants d'une rue ou d'un pâté de maisons à un Conseil de quartier dans la rue autour d'un apéritif, pour être plus précis dans nos discussions. Cette nouvelle formule permet à Monsieur le Maire de rencontrer beaucoup plus de monde que lors des réunions classiques de Conseils de quartier dans une salle. A l'ordre du jour, aujourd'hui, vos réactions suite à la mise en place du nouveau réseau de bus par Kéolis et vos avis sur le futur Tram. Vous aurez aussi la parole pour évoquer d'autres sujets. Avez-vous des remarques à faire remonter à Kéolis ? »

1/ Le nouveau réseau de bus de Kéolis et le futur Tram :

Une habitante fait remarquer que le nouveau réseau de bus a été mis en place par la Métropole et que les habitants n'ont pas leur mot à dire.

Les habitants disent être usagers du Tram et regrettent qu'il soit bondé aux heures de pointe. Ils craignent que cela soit la même chose lorsque le futur tram remplacera le tram actuel.

M. Donati explique que « le tram actuel peut transporter 140 personnes, alors que le futur tram pourra en transporter 300 et que la fréquence de passage des trams sera de 5 minutes.

Le futur Tram passera au Centre commercial des Nations. La ligne se divisera en deux directions, une qui passera par le vélodrome, puis le Boulevard de l'Europe pour desservir la médiathèque et les Nations et finira à Roberval et une autre qui montera vers Brabois en passant par le Boulevard des Aiguillettes, la Faculté des Sciences et le CHU. La première direction (jusqu'à Roberval) sera construite la première, en 2023. La deuxième direction (vers le CHU) sera construite en différé (en 2026), car la Métropole qui investit entre 100 et 200 millions d'euros par an, doit étaler l'investissement nécessaire pour le nouveau Tram, d'un montant de 450 millions d'euros, sur plusieurs années. Elle ne peut pas non plus construire toute la nouvelle ligne du Tram d'un seul coup, pour des raisons techniques.

Pendant les travaux de la future ligne de tram, il est temporairement prévu des BHNS (Bus à Haut Niveau de Service) électrique pour monter à Brabois, comme ceux qui circulent sur la ligne 2 du Tram. Reste le problème de la rupture de charge au vélodrome, qui durera le temps des travaux. »

Une habitante s'inquiète pour les habitants de Vandœuvre village, et notamment pour les personnes âgées, pour lesquels le Tram va passer loin de leurs habitations. Elle pose la question de la création de parking relais pour prendre le tram, à proximité du futur tracé du tram. Le parking relais existant à Brabois est déjà saturé, selon elle.

Un habitant partage son avis, et fait remarquer qu'il faudrait créer davantage de parkings relais, sur le modèle de ce qui existe autour de Strasbourg.

Une habitante fait remarquer que les infirmières du CHRU viennent en voiture à leur travail, car elles habitent à la campagne.

Une autre habitante : « *Toutes les personnes qui habitent dans les campagnes autour de Nancy viennent sur Nancy et agglomération faire leurs courses ou travailler. S'il n'y a pas de parking-relais à chaque entrée d'autoroute, ce sera toujours bouché, saturé de voitures !* »

M. Donati acquiesce : « *Les riverains voisins du CHU sont confrontés à des stationnements quotidiens dans leurs rues d'employés du CHU qui restent toute la journée. Nous avons demandé au directeur du CHU la création d'un parking supplémentaire dans l'enceinte de l'hôpital, pour leur personnel. La direction du CHRU doit le prévoir, pour faire face à la remontée de plusieurs services hospitaliers à Brabois ces prochaines années. Les bus sont faits pour les citadins. Il restera toujours les déplacements du personnel qui habite en-dehors de la métropole et des visiteurs de l'hôpital. Il faut aussi prévoir un itinéraire cyclable. Il faut aussi revoir les sorties d'autoroute, pour éviter les embouteillages.* »

Une habitante se demande pourquoi le tram va aller jusqu'à Roberval.

M. Donati répond qu'« *à Roberval, il existe une voie ferrée qui pourrait permettre de rejoindre le centre de Nancy depuis l'autoroute en provenance d'Epinal et de Strasbourg. Les élus municipaux y ont demandé la création d'un parking relais et la création d'une halte ferroviaire.* »

Une habitante demande quelle sera la place octroyée aux cyclistes dans le projet du tracé du futur tram.

M. Donati explique qu'il est aujourd'hui impossible de créer une voie nouvelle destinée au passage d'un tram sans y prévoir une piste cyclable. Il y en aura donc bien une, protégée des voitures.

Nouveau réseau Kéolis : *Actuellement, la société Kéolis, choisie par la Métropole pour le réseau de bus métropolitain, liste toutes les remarques des usagers suite à la mise en place du nouveau réseau (depuis le 26 août dernier). Les bus passent-ils à l'heure ? La ligne 4 ne s'arrête plus à l'arrêt Jeanne d'Arc, ce qui pénalise une partie des usagers. On note toutes vos remarques qu'on fait ensuite remonter à Kéolis, pour qu'ils modifient leur réseau.*»

2/ Les problèmes du quartier :

Centre commercial des Nations :

Une habitante regrette la présence de buttes-roues en béton sur le parking des Nations, qui représentent de nombreux pièges pour les piétons. Elle estime aussi que les gros pots de fleurs ne suffisent pas à verdier le site, qu'il ne s'agit que de décoration, et pas d'écologie. Elle s'interroge enfin sur l'avenir commercial des Nations et demande où en est ce dossier.

Monsieur le Maire : « *En ce qui concerne les Nations, c'est vrai qu'il y a des endroits laids, laissés à l'abandon. Mais il s'agit d'une copropriété privée. En même temps, les Nations représentent le centre ville. Le futur tram va le desservir, c'est nécessaire, mais pas suffisant. Il faut que la tour des Nations qui accueillent des médecins, des professions libérales soit refaite. Cela représente un budget de 14 millions d'euros. Avec Madame Debord, Vice-présidente à la Métropole, nous avons travaillé ensemble pour que la copropriété des Nations soit mise sous contrôle judiciaire, avec une administratrice. En juin dernier, nous avons obtenu l'autorisation de créer une société d'économie mixte, composée de la Métropole, de la ville et des copropriétaires, pour lancer une étude avant travaux. Parce qu'on ne peut pas laisser la ville s'écrouler. Il faut intégrer le centre des Nations à son environnement. Tout autour, des travaux ont été réalisés, pour améliorer le centre ville. Notre but, à la municipalité, c'est que la ville fonctionne, pour vivre mieux. Il nous faut avoir une vision globale. Le centre des Nations sera refait.*»

Une habitante prend la parole, au sujet de la présence de jeunes adultes dans le quartier qui vendraient de la drogue. « *Ils vendent leur marchandise la nuit, de minuit à 2 heures du matin. Ça tourne avec les scooters. Un habitant a fait venir les médiateurs de nuit, en vain. Ils laissent des débris alimentaires et des bouteilles d'alcool vides sur le terrain de pétanque. Récemment, ils ont cassé une poutre en bois, y ont mis le feu et se couraient avec les morceaux en flamme !! Ils ont même menacé une personne âgée qui est intervenue !* »

Monsieur le Maire : « *A ce niveau là, c'est la Police nationale qui doit intervenir. Vous subissez la situation. Même si ce n'est pas le Bronx, c'est quand même grave. On va regarder ce qu'on peut faire. Les médiateurs dans des cas comme ceux-là ne peuvent pas intervenir, c'est le rôle de la police nationale. Je vais vous convier à une réunion publique avec le DDSP (Directeur Départemental de la Sécurité Publique) sur ce thème dans les semaines qui viennent, pour trouver ensemble une solution rapidement à cette situation. Il faut une enquête judiciaire.* »

M. Donati propose **la pose d'une caméra de vidéosurveillance** donnant sur le terrain de pétanque.

Un habitant a remarqué des fissures sur sa maison et demande si la ville est classée en plan sécheresse.

M. Donati : « *Dans un premier temps, vous devez faire une déclaration à votre assureur et adresser une copie à Monsieur le Maire. Cela nous permettra de faire un dossier à l'Etat. Nous l'avons déjà fait, mais jusqu'à présent, cela n'a pas été accepté par l'Etat. En 2019, nous avons à nouveau ce phénomène. Nous allons réessayer.* »

Une habitante souhaite savoir quand sera installée **la fibre optique**.

M. Donati explique que c'est en cours. Désormais, d'autres opérateurs qu'Orange peuvent la proposer.

En conclusion, Monsieur le Maire s'engage à suivre les demandes des riverains, et surtout à trouver une solution pour faire cesser le va-et-vient des jeunes adultes qui traînent sur le terrain de pétanque, afin d'améliorer le cadre de vie du quartier et de retrouver la tranquillité publique.

MESURES À PRENDRE ET/OU QUESTIONS A SE POSER	SERVICE PILOTE	ECHEANCE ENVISAGEE
Installer une caméra de vidéosurveillance donnant sur le terrain de pétanque à l'arrière de la MJC Lorraine.	Centre technique municipal et Police municipale	Fait

Une Réunion publique avec la Police Nationale est prévue le :

Mercredi 9 Octobre 2019 à 18 heures

En salle du Conseil municipal.
Hôtel de Ville